

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 31ème Congrès National de la STPI

Tous les résumés doivent être soumis par voie électronique à travers le site web de la STPI.

Si vous avez un compte STPI, veuillez utiliser vos paramètres d'accès. En cas d'oubli, cliquez sur le lien : [Récupérer mon mot de passe](#)

Si vous n'avez pas de compte STPI, vous devez [en créer un](#).

La création d'un compte vous permet de soumettre tous vos résumés, apporter des corrections le cas échéant en appuyant sur le bouton « éditer » ou bien les supprimer.

Votre compte est personnel et restera valable jusqu'à **la date de clôture de la soumission soit le lundi 7 mars 2022 à minuit**

Les résumés peuvent être soumis en **anglais ou en français**.

Tous les résumés sont soumis pour être présentés en E-poster. Le comité scientifique peut sélectionner certains travaux pour être présentés en communications orales libres.

Avant de commencer la soumission, **veuillez suivre les instructions suivantes** :

- ✓ Vos résumés doivent répondre à la structure IMRAD. Ils doivent comporter les 4 parties suivantes : Introduction-but, Patients et méthodes, Résultats et Conclusion. La discussion ne sera pas incluse dans le résumé.
- ✓ Les résumés des études de séries seront soumis dans la rubrique "études cliniques".
- ✓ Les résumés des cas cliniques seront soumis dans la rubrique "cas clinique".
- ✓ Le titre sera en minuscule sauf la première lettre, les noms ou les abréviations connues.
- ✓ Auteurs : Mettre uniquement les initiales des prénoms en Majuscule, suivies d'un point puis les Noms de famille. Exemple : Mohamed Ben Mohamed : M. Ben Mohamed.
- ✓ Le nom de l'orateur doit être suivi d'une étoile.
- ✓ Le texte ne doit pas dépasser 350 mots en comprenant les noms et adresses des auteurs.
- ✓ Une Figure et/ou un tableau seront envoyées en pièce jointe au format image JPG.

**Après la soumission vous pouvez toujours modifier ou supprimer un résumé. Il faut faire la soumission d'un seul tenant pour éviter les doublons.**

**N.B : le non-respect de ces instructions entraîne le rejet de votre ou de vos résumés et il ne sera pas transmis au comité de lecture.**